

Réduction de la teneur en soufre de certains combustibles liquides

1997/0105(SEN) - 09/02/1999 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En rejetant les trois amendements proposés par sa commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs, le Parlement européen a adopté, sans modification, la position commune du Conseil en vue de l'adoption de la directive concernant une réduction de la teneur en soufre de certains combustibles liquides et modifiant la directive 93/12/CEE (rapport de Mme Heidi HAUTALA : Verts, FIN).